

Jour de séance 21

le vendredi 30 mars 2012

9 h

Prière.

M. Bertrand LeBlanc (Rogersville-Kouchibouguac) dépose sur le bureau de la Chambre une pétition qui réclame le maintien, à l'Hôpital régional de Miramichi, des lits de soins actifs et de la désignation de centre de traumatologie de niveau 3. (Pétition 64.)

---

M. Fraser (Miramichi—Baie-du-Vin) dépose sur le bureau de la Chambre une pétition qui réclame le maintien, à l'Hôpital régional de Miramichi, des lits de soins actifs et de la désignation de centre de traumatologie de niveau 3. (Pétition 65.)

---

Il est unanimement convenu de permettre à l'hon. M. Northrup de faire une longue déclaration de ministre.

---

Pendant les déclarations de députés, M. Arseneault emploie le terme « menteur » à l'endroit du premier ministre. Le président de la Chambre demande au député de se rétracter ; le député obtempère.

---

Est déposé et lu une première fois le projet de loi d'intérêt privé suivant :

par M. Bonenfant :

*22, Loi constituant en personne morale l'Association des forestiers autorisés du Nouveau-Brunswick.*

Il est ordonné que ce projet de loi soit renvoyé au Comité permanent des projets de loi d'intérêt privé.

---

L'hon. P. Robichaud, leader parlementaire du gouvernement, annonce que l'intention du gouvernement est que la Chambre reprenne le débat ajourné sur le budget (motion 25).

---

Le débat ajourné reprend sur la motion 25, dont voici le texte :

que la Chambre approuve en général la politique budgétaire du gouvernement.

Après un certain laps de temps, le président de la Chambre s'absente, et M. Urquhart, vice-président, assume sa suppléance.

Après un certain laps de temps, le président de la Chambre reprend la présidence de séance.

Après un autre laps de temps, le président de la Chambre interrompt les délibérations et annonce qu'il est l'heure de lever la séance.

---

La séance est levée à 14 h.